Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction : DGA **Sous-direction :** GESPER **Bureau** : des mobilités et statuts d'emplois **Adresse :** 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP **Suivi par :** Lydia PANANGATIL lydia.panangatil@agriculture.gouv.fr **Réf. Interne :** LP/n2005-04	**NOTE DE SERVICE** **DGA/GESPER/N2005-1025** **Date: 19 janvier 2005**

Date de mise en application : immédiate

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité

à

Tous les agents

Nombre d'annexes: 2

Objet : Appel de candidatures en détachement au parc national du Mercantour et à l'agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA)

Résumé : Appel de candidatures pour :

- 1 ingénieur des travaux marchés publics, aménagements, autorisations, urbanisme - (Parc national)
- 1 chef de projet scientifique, responsable de l'équipe AQR - (AFSSA)

MOTS-CLES : CANDIDATURE/PARC MERCANTOUR/AFSSA

Destinataires	
Pour exécution : - Administration centrale - Etablissements d'enseignement - Services déconcentrés - Etablissements publics - DIREN, Ministère de l'écologie et du développement durable - Centres régionaux locaux du SNM	Pour information : Syndicats

La chef de bureau des mobilités
et des statuts d'emplois

Adeline BARD

LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR,
ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE ADMINISTRATIF,
RECRUTE
PAR VOIE DE DETACHEMENT :

UN INGENIEUR TRAVAUX
marchés publics, aménagements, autorisations, urbanisme

CADRE PROFESSIONNEL

Le Parc national du Mercantour est un territoire de haute et moyenne montagne à cheval sur les départements des Alpes-Maritimes et des Alpes-de-Haute-provence, dont la qualité exceptionnelle du patrimoine naturel, culturel et paysager a justifié en 1979 le classement en parc national de 68.500 ha constituant la « zone centrale ». Ce territoire riche en milieux naturels, en faune et en flore est aussi parsemé de nombreuses ruines et d'un certain nombre de résidences parfois regroupées en hameaux. Cet espace protégé est entouré par une zone périphérique de 146.270 ha concernant 28 communes. Il est géré par un établissement public administratif de l'Etat de 70 agents permanents (dont 40 répartis dans sept secteurs territoriaux), dont les principales finalités sont la préservation, la restauration et le suivi scientifique du patrimoine, l'accueil du public, la contribution au développement durable des populations locales.

Le parc national a en charge un patrimoine immobilier constitué principalement de bureaux, de bâtiments d'accueil du public (maisons du parc national, refuges, points d'information), de quelques terrains sur lesquels sont privilégiés une gestion particulière favorisant la faune et la flore et d'un certain nombre de ruines militaires. Ce patrimoine nécessite régulièrement des travaux de construction, de restauration ou d'entretien.

Un des principaux enjeux de l'établissement est la maîtrise dans l'espace protégé des activités humaines susceptibles de porter atteinte à la faune, à la flore, aux milieux naturels et aux paysages et spécialement la maîtrise du développement du bâti et des équipements de desserte. C'est pourquoi de nombreuses activités en zone centrale sont interdites, réglementées ou soumises à autorisation du directeur du parc et l'établissement est invité à donner son avis sur de nombreux projets de travaux en zone périphérique.

L'accueil du public en zone centrale et en zone périphérique proche nécessite la restauration et l'entretien d'un important réseau de sentier (600 km) équipé d'une signalétique spécifique et la réalisation d'aménagements particuliers : parkings, portes de parc, aménagements paysagers…

PRINCIPALES MISSIONS

Cet ingénieur aura la charge , au sein du Secrétariat Général:

1 - de la supervision et/ou du suivi des acquisitions immobilières du parc national (terrains, bâtiments, …) sous différentes formes juridiques : acquisition, transfert d'affectation, remise en dotation, bail emphytéotique, etc.
2 - de la supervision et/ou du suivi des travaux de génie civil sur les bâtiments appartenant au parc, y compris les aménagements et travaux divers intéressant les terrains qui sont sa propriété,
3 - de la supervision et/ou du suivi des travaux de restauration de sentiers, de signalétique et d'accueil du public (parking, aménagement paysager, porte du parc, piste d'accès…) relevant de la maîtrise d'ouvrage du parc national sous la responsabilité technique du chef du service ADDI et en lien étroit avec l'agent chargé des sentiers et de la signalétique.
4 - de la gestion et du suivi des autorisations accordées par le directeur concernant les activités humaines en zone centrale du parc national (circulation motorisée, survol, …) et principalement les travaux (principalement sur bâtiment, sur barrages EDF ou sur voies de communications). La gestion des autorisations qui se fait en concertation étroite avec les services du siège et du terrain comprend notamment l'analyse des demandes, l'élaboration des prescriptions particulières, la rédaction de l'autorisation, le suivi des activités autorisées et le contrôle de la bonne exécution des prescriptions.
5 - de la gestion et du suivi des avis donnés par le parc national sur les projets de travaux portés par des tiers (lignes électriques, travaux routiers, antennes…) et de manifestations sportives ou culturelles en zone périphérique.
6 - de la participation aux réunions d'élaboration des documents d'urbanisme des communes du parc national, **en lien avec les chefs de secteurs (connaissance du terrain) et avec le service EGP (porter à connaissance concernant le patrimoine naturel)**

7 – du suivi de l'ensemble du bâti (résidences, refuges, ruines, bâtiments militaires…) **et des infrastructures** (routes, pistes, barrières, antennes, sentiers …) existant en zone centrale. Ce suivi passera par l'élaboration et la mise à jour d'une base de données géoréférencée décrivant ces équipements et ce bâti.

Pour les missions n° 2 et 3, les travaux importants justifient le recours à un maître d'œuvre (architecte), un bureau d'études et parfois même un conducteur d'opération dont l'ingénieur devra contrôler les prestations. Mais, même dans cette configuration, l'ingénieur assure la responsabilité globale de l'opération depuis l'étude de faisabilité et l'estimation du projet, le choix du maître d'œuvre, l'élaboration du programme, de l'APS, de l'APD et du DAO, le lancement des appels d'offres et la consultation des entreprises, l'évaluation des offres, la présentation du dossier à la Commission d'appel d'offres, l'élaboration des marchés et des avenants, le contrôle de la bonne exécution des travaux, la surveillance des chantiers et la réception des travaux.

Les chantiers étant généralement situés dans le Haut Pays, l'ingénieur sera conduit, pour mener sa mission, à de nombreux déplacements sur le terrain, à des contacts réguliers avec les services compétents du siège, avec les secteurs situés dans les vallées, avec les services techniques (DDE, Conseils généraux), avec les communes et les principaux maîtres d'ouvrages (EDF, France Télécom, Syndicat départemental de l'Electricité et du Gaz…).

Interlocuteur privilégié de l'établissement avec les services de la DDE (urbanisme, grands travaux), les services en charge de la voirie des Conseils Généraux et les communes, l'ingénieur devra maintenir un climat de bonnes coopération: participation aux réunions, opérations réalisées en synergie, mobilisations croisées de compétences, échanges de données…

COMPETENCES REQUISES

- **Formation :** diplôme d'ingénieur des travaux publics de l'Etat ou diplôme d'ingénieur génie civil équivalent,
- **Expérience professionnelle d'environ 5 à 10 ans** dans les domaines suivants :
 - gestion administrative de marchés publics de travaux de l'Etat ou des collectivités territoriales,
 - contrôle et suivi technique de travaux de génie civil bâtiment,
- **Expérience souhaitée** dans les domaines suivants :
 - contrôle et suivi technique de travaux routiers et d'aménagements paysagers
 - participation à l'élaboration de documents d'urbanisme de niveau communal : POS, PLU, Carte communale,
- **Connaissance impérative** du code des marchés publics appliqué au cas de travaux : procédures d'appel d'offre, suivi administratif, technique et financier
- **Connaissance souhaitable** du cadre juridique de la réglementation de l'urbanisme, des acquisitions foncières (acquisition, baux emphytéotiques, …), de la réglementation des établissements recevant du public et des règles de sécurité,
- **Qualités requises** : rigueur, sens de l'organisation, sens du travail en équipe, qualités relationnelles et sens de la communication et à l'écoute pour établir de bons contacts avec les partenaires, aptitude à la marche en terrain difficile,
- **Motivation** : intérêt pour les questions liées à la préservation du patrimoine naturel,
- **Divers :** permis de conduire B, autonomie en matière de bureautique (Word, Excel, et si possible Access, Powerpoint et SIG)

RECRUTEMENT

Le poste est par pourvoir par **voie de détachement** d'une durée de 3 ans (éventuellement reconductible). Les candidats sont invités à produire un Curriculum Vitae et une lettre de motivation.
Les candidatures sont recevables jusqu'au **15 mars 2004**.
Un jury permettra de départager les meilleures candidatures dans le courant avril.

ECHEANCE

Le poste est à pourvoir pour le **1er juillet 2005**.

CONTACTS ET INFORMATION

Des informations générales sur le parc national sont accessibles sur le site internet : www.parc-mercantour.fr
Le programme d'aménagement du parc national, document de diagnostic et de planification du parc, et le dernier rapport d'activités peuvent être adressés sur demande par email.
Tous autres renseignements peuvent être demandés à :
- Gilles LANDRIEU, directeur adjoint du parc national, tél 04.93.16.78.82, email glandrieu@parc-mercantour.com
- Monique GUEDJ VEROUX, secrétaire générale du parc national, tél 04.93.16.78.83, email mguedj-veroux@parc-mercantour.com

APPEL DE CANDIDATURE
N° 2005 - 02

FONCTION

Chef de projet scientifique, responsable de l'équipe AQR

PROFIL

Ingénieur agronome, médecin, vétérinaire, biostatisticien confirmé
Poste à pourvoir par détachement (catégorie A) ou par voie contractuelle (CDI - catégorie 1)

MISSIONS

Au sein du pôle d'appui scientifique à l'évaluation de risque de la Direction de l'Évaluation des Risques Nutritionnels et Sanitaires (DERNS) de l'Afssa, il sera chargé de l'animation d'une équipe de 3 scientifiques réalisant des évaluations quantitatives de risque en microbiologie et physico-chimie dans le cadre des missions d'expertise de L'AFSSA.

Il devra définir les priorités d'études en fonction des connaissances scientifiques disponibles, apprécier l'opportunité et la faisabilité des demandes exprimées, participer à certaines des évaluations. Il veillera à la coordination des travaux réalisés par l'équipe avec ceux des autres groupes de recherche ou d'étude dans les établissements publics (ENV, INRA, InVS, INSERM, ENSP…).

QUALITES REQUISES

Capacité à animer une équipe, expérience du travail scientifique en équipe.

Bonne connaissance des approches d'analyse quantitative de risque, des études de sensibilité et d'au moins un des outils de modélisation classiques (@risk, crystalball, S+, Sas…). Une familiarisation avec l'approche « bénéfice-risque » et des connaissances en toxicologie sont appréciées.

Rigueur scientifique, polyvalence, capacité à proposer des approches fondées scientifiquement et opérationnelles

Anglais au moins écrit et parlé, pratique de la rédaction d'articles scientifiques et communications en colloque ou atelier.

AFFECTATION

Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments
Direction de l'évaluation des risques nutritionnels et sanitaires
27-31, av. du Général Leclerc - 94700 Maisons-Alfort

DATE LIMITE DE REPONSE

15 février 2005

PRISE DE FONCTION

Dès que possible

PERSONNES A CONTACTER

Renseignement sur le poste :
Nom du responsable de l'unité : **Jean-Luc VOLATIER**
Tél : 01 49 77 38 04

P OUR POSTULER

Envoyer votre candidature (lettre de motivation + CV) **en inscrivant le numéro de l'appel à candidature (n° 2005-02) :**
AFSSA DERNS
Correspondante du personnel de la DERNS– **Françoise ALLERME**
27-31 avenue du Général Leclerc - BP 19
94701 MAISONS-ALFORT CEDEX

27-31, avenue du Général Leclerc
BP 19,
94701 Maisons-Alfort cedex
Tel 01 49 77 13 50
Fax 01 49 77 26 07
www.afssa.fr
REPUBLIQUE
FRANÇAISE